Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20260520-260511-7-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 11 mai 2026

PUBLIE LE : 20 MAI 2026

Délibération n°260511-7 : Compte rendu des actes administratifs du Président

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président sortant le cinq mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Michel ODDOS**, doyen de l'assemblée, puis de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 11 MAI 2026

PRESENTS

ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
	Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
	Patrick METOIS, DELEGUE SUPPLEANT
	Romain LASSERRE, DELEGUE SUPPLEANT
AIGREMONT	Charles-Henri GARNIER, DELEGUE TITULAIRE
	Nathalie BLATIER, DELEGUEE TITULAIRE
ANDRESY	Mélina MORGADO, DELEGUEE SUPPLEANTE
AULNAY SUR MAULDRE	Claire DOMINGUEZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Kévin SCHWENDEMANN, DELEGUE TITULAIRE
	Jean-Jacques BERTAUX, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Julien MOUTY, DELEGUE TITULAIRE
	Frédérique TOURRADE, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
	Leïla HSSAÏNA, DELEGUEE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Eric LEFEVRE, DELEGUE TITULAIRE
	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
CHAPET	Lise GROS, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	Laurent MALOCHET, DELEGUE TITULAIRE
	Christelle HANNEBELLE, DELEGUEE TITULAIRE
CHAVENAY	Pauline CLARK, DELEGUEE SUPPLEANTE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Aurore AMBERT, DELEGUEE TITULAIRE
CRESPIERES	Michel ODDOS, DELEGUE TITULAIRE
	Adriano BALLARIN, DELEGUE SUPPLEANT
	Jeremy BEON, DELEGUE SUPPLEANT
CROISSY-SUR-SEINE	Laurence AYACHE, DELEGUEE SUPPLEANTE
DAVRON	Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE
	Martine ETARD, DELEGUEE TITULAIRE
ECQUEVILLY	Daphnée CADELICE, DELEGUEE TITULAIRE
EPONE	Didier SOUQUET, DELEGUE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Marlène KAPPS, DELEGUEE TITULAIRE
	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
HOUILLES	Agnes SINACOLA, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	David MANUEL, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Clément BORDE, DELEGUE TITULAIRE
	Alain COLLOMB, DELEGUE SUPPLEANT
LE VESINET	Pascal CHASSAING, DELEGUE TITULAIRE
	Didier FAUCHER, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Véronique HOULLIER, MEMBRE DE DROIT

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20260520-260511-7-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

LOUVECIENNES	Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
	Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL SUR MAULDRE	Frédéric PIVET, DELEGUE TITULAIRE
	Nathalie CAHUZAC, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Michèle DUDOUET, DELEGUEE TITULAIRE
	Muriel DE ROTALIER, DELEGUEE TITULAIRE
	Anne-Sophie FAROUX, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE SUPPLEANT
	Stéphane GARCIA, DELEGUE SUPPLEANT
MEDAN	Bernard JUERY, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSON	Johann SCHNEIDER, DELEGUE TITULAIRE
	Fadila BOUKAOULA, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Dominique RAULT, DELEGUE TITULAIRE
	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Olivier PRESSE, DELEGUE TITULAIRE
	Philippe JAQUIN, DELEGUE TITULAIRE
POISSY	Calvin BAGLAND, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT
	Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
	Rémy CLERY, DELEGUE SUPPLEANT
SIVOM MAISONS-MESNIL	Olivier ROBERT, DELEGUE TITULAIRE
	Pierre-Emmanuel ROUSSEL, DELEGUE SUPPLEANT
	Amélie CAILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
TRIEL-SUR-SEINE	Cédric LE MEN, DELEGUE TITULAIRE
	Gabriel VALVERT, DELEGUE TITULAIRE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Armelle LAARIBI, DELEGUEE TITULAIRE
	Michel AHOUZI, DELEGUE SUPPLEANT
VERNOUILLET	Gaëlle PELATAN, DELEGUEE TITULAIRE
	Didier MALOEUVRE, DELEGUE SUPPLEANT
VILLENNES-SUR-SEINE	Pierre CAMOU, DELEGUE TITULAIRE
	Mamadou DIABIRA, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Arnaud COUSIN, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Arnaud CARRARD, DELEGUE TITULAIRE
	Thomas FLEURY, DELEGUE TITULAIRE
	Jean-Pierre TREVISAN, DELEGUE SUPPLEANT
AULNAY SUR MAULDRE	Nathalie VASSAUX, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
	Jean-Rémy LIBERKOWSKI, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
	Julie CHAMBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Emilie GEREMIA, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAPET	Yann LE BAIL, DELEGUE TITULAIRE
	Sarah FORESTIER, DELEGUEE TITULAIRE
	Gaëlle BOITIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	Paul MARSAL, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
	Stéphanie PRECHAC, DELEGUEE TITULAIRE
	Françoise LUTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Raphaël PRATS, DELEGUE TITULAIRE
CRESPIERES	Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
CROISSY-SUR-SEINE	Laurent PREVOT, DELEGUE TITULAIRE
	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
	Corinne MARTINEZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
DAVRON	Caroline LESKI, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Christian CORNET, DELEGUE SUPPLEANT
FEUCHEROLLES	Saïd OUMAZOUZ, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture
078-247800054-20260520-260511-7-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

HOUILLES	José RIBEIRO, DELEGUE TITULAIRE Jean-Marie FERRAND, DELEGUE SUPPLEANT Florence COLOMBANI, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE Marie-José LEFEBVRE, DELEGUEE TITULAIRE Caroline SAMMUT, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	PAUL SCHMIDTKE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Marc TURBELIER, DELEGUE SUPPLEANT
LE VESINET	Jean-Luc CHOTARD, DELEGUE TITULAIRE Pierre JOURDAN, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL SUR MAULDRE	Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Alexis GENEL, DELEGUE TITULAIRE
MAULE	Benjamin GOHET, DELEGUE TITULAIRE Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE Vincent LAVISSE, DELEGUE SUPPLEANT Claire BENAZECH, DELEGUEE SUPPLEANTE
ORGEVAL	Pascal SOULE, DELEGUE SUPPLEANT
POISSY	Claude GRAPPE, DELEGUEE TITULAIRE Hatice BARRÉ, DELEGUEE TITULAIRE David LUCEAU, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Brice REGA, DELEGUE TITULAIRE Nathalie ZENOU, DELEGUEE TITULAIRE Jérôme FENAILLON, DELEGUE SUPPLEANT Marika ASSEMAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE Patrice COSTE, DELEGUE SUPPLEANT
VERNEUIL-SUR-SEINE	Corine TECHER-MASSIEUX, DELEGUEE TITULAIRE Martine DUPLOUIS, DELEGUEE SUPPLEANTE
VERNOUILLET	Henriette LARRIBAU-GAUFRES, DELEGUEE TITULAIRE
VILLENNES-SUR-SEINE	Pascal GILIBERTI, DELEGUE TITULAIRE Philippe MANGEMATIN, DELEGUE SUPPLEANT
AUBERGENVILLE	Gilles LÉCOLE, DELEGUE TITULAIRE Sophie DELAISSE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Madame Nathalie ZENOU a donné pouvoir à Monsieur LEVEL
Monsieur José RIBEIRO a donné pouvoir à Madame Agnès SINACOLA
Monsieur Raphaël PRATS a donné pouvoir à Madame Aurore AMBERT

Communes non représentées

AUBERGENVILLE, MAULE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	**42**
Nombre d'EPCI	:	**1**
Nombre de communauté de communes	:	**1**
QUORUM	:	**45**
Délégués présents	:	***71***
Pouvoirs	:	***3***
Délégués comptant pour le vote	:	***69***

SIVOM / CS –260511-7

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20260520-260511-7-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23 ;

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétence consentie par le comité syndical dans sa délibération n° 090622-4 en date du 9 juin 2022 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré**, à l'unanimité,**

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision n°2026-01

OBJET : Marché n°SIV25K - Contrat d'assistance technique et d'entretien des vignes de Saint-Germain-en-Laye – Le Pecq.

Il a été décidé de confier la réalisation de la prestation à la société Hédonia.20, sise 12 rue Charles d'Orléans – Domaine de Marsinval – 78 540 Vernouillet.
Montant forfaitaire annuel : 15 000 € HT, soit 15 000 € TTC (taux de TVA de 0%).
Durée : un an à compter du 01/01/2026, reconductible expressément deux fois par période d'un an.
Les crédits sont inscrits au budget.

Décision n°2026-02

OBJET : Marché SIV24G – Contrat de télésurveillance et intervention sur alarme – Avenant 1 - Signature

Il a été décidé :

- d'approuver l'avenant n°1 au marché SIV24G relatif à des prestations de télésurveillance et d'intervention sur alarme.

Montant forfaitaire : 40,55 € HT mensuel.
Durée : un an à compter du 25 mars 2024, renouvelable tacitement trois fois par période d'un an.

- D'acter le transfert du marché susvisé à la société IMA Protect Solutions, sise 31 route de Gachet, 44300 Nantes, SIRET 995 338 464 00010, désormais titulaire du marché dans le cadre de son exécution.
- d'autoriser le Président du syndicat à signer l'avenant et tous les documents afférents à son exécution.

Décision n°2026-03

OBJET : Marché SIV26A – Souscription d'un abonnement à la fibre optique - SIGNATURE

Il a été décidé de confier le marché public n°SIV26A relatif à la souscription à un abonnement de fibre FTTO à la société HP3i télécom, sise 5 rue Charles Guilbert 78190 TRAPPES.

Montant : 120 € HT mensuels, auquel s'ajoutent des frais de mise en place de 600 € HT et de configuration firewall de 120 € HT.

La dépense correspondante sera imputée au budget du syndicat intercommunal.

Décision n°2026-04

OBJET : Marché SIV26B – Services vétérinaires hors urgence et hors congés pour la fourrière animale 2026 - Signature

Il a été décidé :

- de confier le marché SIV26B de prestation de services vétérinaires hors urgence et hors congés pour la fourrière animale 2026 au cabinet SELARLU Darie sise 80 route de Mantes 78240 Chambourcy.

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20260520-260511-7-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

- de signer le marché sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes pour un montant minimum de 0 euro HT et un montant maximum de 30 000 euros HT, pour une durée courant à compter de sa notification jusqu'au 14 février 2027 inclus.

Décision n°2026-05

OBJET : Marché SIV26C – Services vétérinaires hors urgence et pendant les congés pour la fourrière animale 2026 - Signature

Il a été décidé :

- de confier le marché SIV26C de services vétérinaires hors urgence et pendant les congés pour la fourrière animale 2026 à la SELARL VPLUS Saint-Germain-en-Laye sise 80 rue Pereire 78100 Saint-Germain-en-Laye.

- de signer le marché sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes pour un montant minimum de 0 euro HT et un montant maximum de 10 000 euros HT, pour une durée courant à compter de sa date de notification jusqu'au 14 février 2027 inclus.

Décision n°2026-06

OBJET : Marché SIV26D - Contrat de dératisation et désinsectisation des locaux de la fourrière intercommunale – Signature

Il a été décidé de confier la réalisation de la prestation SIV26D à la société AAN Assistance Anti Nuisibles sise 21 bis rue d'Hennemont 78100 Saint-Germain-en-Laye RCS Versailles.

Montant annuel : 850 euros HT, soit 1 020 euros TTC.

Durée : an renouvelable trois fois tacitement sans pouvoir dépasser quatre ans.

Décision n°2026-08

OBJET : Marché SIV26G Maintenance préventive du défibrillateur cardiaque de la fourrière intercommunale – Signature

Il a été décidé de confier le marché SIV26G à la société SAS FND Cardio-course sise Parc d'Activités des moulins de la lys - Rue fleur de lin - 59116 Houplines.

Montant : 70 euros HT par an, hors consommables, comprenant une visite annuelle.

Durée : un an courant à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2026 puis reconductible tacitement deux fois par période d'un an.

Décision n°2026-09

OBJET : Marché SIV26E – Services vétérinaires d'urgence pour la fourrière animale - Signature

Il a été décidé :

- de confier le marché SIV26E à la société SAS UNIVET- UNIVET GUYANCOURT HOPIA, sise 14-15, boulevard des Chênes 78280 Guyancourt.

- de signer le marché sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes, pour un montant minimum annuel de 0 euro HT et un montant maximum annuel de 20 000 euros HT ; pour une durée courant à compter de sa date de notification jusqu'au 14 février 2027 reconductible tacitement trois fois par période d'un an.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 20 MAI 2026

Transmis en préfecture et affiché le 20 MAI 2026

Pour Extrait Conforme

Camille VAUR
Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.